Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

ORGANISMES DE BIENFAISANCE ENREGISTRÉS
DEMANDE DE DÉSIGNATION D'ORGANISMES DE BIENFAISANCE ASSOCIÉS

Tous les documents liés aux demandes de nouvelle désignation sont disponibles sur demande.

Les organismes de bienfaisance qui donnent plus de la moitié de leurs revenus à d'autres organismes de bienfaisance sont désignés comme des fondations. Une œuvre de bienfaisance qui fait des dons importants à un autre organisme de bienfaisance peut éviter d'être désignée comme une fondation si elle est « associée » à l'autre organisme de bienfaisance.

La présente demande est à l'usage de deux organismes de bienfaisance enregistrés ou plus, dont les fins ou les activités de bienfaisance sont essentiellement les mêmes et qui veulent être désignés comme étant « associés » en vertu du paragraphe 149.1(7) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Pour en savoir plus, consultez la circulaire d'information 77-6, *Organismes de charité enregistrés : désignation comme étant des organismes de charité associés*.

Remplissez la partie I ou **la partie II, mais non les deux**, selon le cas.

La partie I doit être remplie par un organisme de bienfaisance qui est un organisme national, provincial ou régional (organisme de bienfaisance principal) et par les organismes de bienfaisance enregistrés qui sont des succursales, des sections, des paroisses, des congrégations ou des divisions de l'organisme de bienfaisance principal et qui veulent tous être désignés comme étant associés les uns aux autres.

La partie II doit être remplie par deux organismes de bienfaisance individuels qui veulent être désignés comme étant des organismes associés (les buts et les activités sont essentiellement les mêmes).

Partie I – Il y a une relation entre l'organisme de bienfaisance principal et les organismes de bienfaisances enregistrés (associés)

Nom de l'organisme de bienfaisance principal	Numéro d'enregistrement RR

Nom des succursales, des sections, des paroisses, des congrégations ou des divisions	Numéro d'enregistrement RR
	RR
	RR
	RR
	RR
	RR

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, utilisez une autre feuille.

Partie I – Attestation

À remplir par un administrateur, un fiduciaire ou un autre représentant de l'organisme de bienfaisance principal.

Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction grave en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Au nom de l'organisme de bienfaisance principal, je demande, par la présente, au ministre du Revenu national de désigner l'organisme de bienfaisance principal et chacun des organismes de bienfaisance énumérés ci-dessus comme étant associés les uns aux autres en vertu du paragraphe 149.1(7) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande et dans tout document ci-annexé sont, à ma connaissance, exacts et complets. J'atteste que chacun des organismes de bienfaisance énumérés ci-dessus est une succursale, une section, une paroisse, une congrégation ou une division de l'organisme de bienfaisance principal, et que cet organisme de bienfaisance principal est autorisé à agir au nom des organismes de bienfaisance énumérés pour les faire désigner comme étant associés les uns aux autres et à l'organisme de bienfaisance principal.
Nom de l'administrateur, du fiduciaire ou d'un autre représentant autorisé à signer au nom de l'organisme de bienfaisance

Signature	Date

- **Envoyez** la demande dûment remplie à l'adresse suivante : Direction des organismes de bienfaisance
  Agence du revenu du Canada
  Ottawa ON K1A 0L5

Consultez notre site Web – Organismes de bienfaisance et dons – **www.arc.gc.ca/bienfaisance**

Partie II – **Deux organismes de bienfaisance enregistrés veulent être désignés comme étant associés**
À l'usage de deux organismes de bienfaisance individuels qui partagent les mêmes fins et activités de bienfaisance et qui désirent être désignés comme étant associés. Si plus de deux organismes de bienfaisance désirent être désignés comme étant associés l'un à l'autre, **vous devez remplir une demande distincte pour chaque association entre deux organismes de bienfaisance**.

- Remplir la **partie A** s'il y a une relation continue entre les organismes de bienfaisance (p. ex. deux organismes de soins de santé dont les mandats sont semblables).
- Remplir la **partie B** si la relation est temporaire et fondée sur un projet conjoint (p. ex. deux organismes sans lien qui mènent un projet ou une coentreprise).

Veuillez prendre note que, peu importe la durée proposée d'un projet conjoint ou la nature des buts ou des activités partagés, la désignation d'associés peut être assujettie à un examen périodique. Le ministre peut annuler la désignation d'associés s'il juge que l'association n'est plus justifiée ou s'il y a preuve d'abus.

Nom de l'organisme de bienfaisance enregistré A	Numéro d'enregistrement R R
Nom de l'organisme de bienfaisance enregistré B	Numéro d'enregistrement R R

Partie A – **Demande fondée sur la relation établie entre deux organismes de bienfaisance :**

- Décrire la relation qui existe entre les deux organismes de bienfaisance, y compris les buts et les activités qu'ils partagent.
- Expliquer pourquoi les organismes de bienfaisance veulent s'associer.

Partie B – **Demande fondée sur un projet conjoint :**

- Décrire le projet conjoint, y compris le rôle de chaque organisme de bienfaisance et la durée prévue du projet (dates de début et de fin du projet).
- Expliquer pourquoi les organismes de bienfaisance veulent s'associer.

Si l'espace prévu n'est pas suffisant, utilisez une autre feuille.

Partie II – **Attestation**
À remplir par un administrateur, un fiduciaire ou un autre représentant autorisé de l'organisme de bienfaisance enregistré. **Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction grave en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.**

Nous, les représentants des organismes de bienfaisance enregistrés susmentionnés, demandons par la présente au ministre du Revenu national de nous désigner comme étant associés en vertu du paragraphe 149.1(7) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nous attestons que les renseignements fournis dans cette demande et dans tout document ci-annexé sont, à notre connaissance, exacts et complets.	
Nom de l'administrateur, du fiduciaire ou d'un autre représentant autorisé à signer au nom de l'organisme de bienfaisance A (en lettres moulées)	
Signature	Date
Nom de l'administrateur, du fiduciaire ou d'un autre responsable autorisé à signer au nom de l'organisme de bienfaisance B (en lettres moulées)	
Signature	Date

- **Envoyez** la demande dûment remplie à l'adresse suivante : Direction des organismes de bienfaisance
  Agence du revenu du Canada
  Ottawa ON K1A 0L5